

DECLARATION LIMINAIRE ELU(E)S DES AS CA DE L'UNSS 7 JANVIER 2021

Les élus des AS adressent leurs meilleurs vœux aux membres au CA de l'UNSS.

Depuis la reprise de novembre 2020, le sport scolaire continue à fonctionner malgré les contraintes supplémentaires auxquelles les AS ont été confrontées.

Pourtant, des AS restent empêchées dans certains territoires :

- les DASEN et les recteurs, présidents des instances, devraient accompagner les présidents d'AS. En effet, certains chefs d'établissement, même s'ils sont souvent isolés dans la chaîne de décisions, ne devraient pas pouvoir empêcher le fonctionnement de leurs AS si toutes les conditions sanitaires sont respectées. Puisque les cours d'EPS peuvent se tenir dans les établissements, les AS le peuvent aussi ! Dans ce cas, comment accepter que l'on demande de surveiller la cantine pour remplacer le forfait d'AS ?!
- De plus la problématique d'accès aux installations sportives qui empêchait les AS de fonctionner devrait être résolue puisque le milieu fédéral a repris les activités physiques pour les mineurs depuis le 15 décembre.

Concernant l'offre d'activités en direction des AS, les élu(e)s des AS remercient les cadres des services déconcentrés qui ont proposé de nombreux challenges et autres activités depuis ce début d'année. Même si elles ne remplacent pas les rencontres inter établissements des mercredis après-midi, ces formes de défis ont permis de garder une émulation au sein de nos AS. Nous regrettons d'autant plus que nos propos de l'AGE aient pu être déformés et que le seul message retenu ait été que les cadres n'avaient pas travaillé depuis le début de cette pandémie. A l'avenir, l'espace de communication pour les élu(e)s des AS sur le site UNSS acté par le représentant du ministre de l'EN lors du CA du 12 octobre 2020, permettra d'éviter des interprétations erronées de nos interventions.

Depuis toujours, nous sommes très attachés au travail collaboratif. Dans ce sens, nous avons apprécié l'invitation des élu(e)s des AS à participer aux différentes commissions. Pour exemple, le travail autour du poster de présentation du PNDSS 2020-2024 a abouti à un outil de qualité collectivement construit. Nous espérons que les futurs temps de travail collectifs seront aussi constructifs.

Par ailleurs, les éléments budgétaires à l'ordre du jour de ce CA montrent que notre analyse concernant la réalité budgétaire de 2020 était plus juste que celle qui nous avait été présentée. De ce fait, le montant et le calendrier de l'aide exceptionnelle en direction des AS auraient pu leur être beaucoup plus favorables. Nous contestons le fait que les AS non affiliées au 25 novembre 2020 n'aient pas bénéficié de cette aide alors même que la non affiliation se justifie le plus souvent par les difficultés financières. C'est malheureusement l'imposition du contrat licence à toutes les AS qui fragilisent les trésoreries. Nous demandons de nouveau à ce que les AS qui le souhaitent puissent bénéficier de la prise de licence individuelle. Cela nous apparaît d'autant plus nécessaire dans la période sanitaire actuelle.

Dans la continuité, le budget prévisionnel 2021 qui nous est présenté lors de cette instance nous interpelle quant à la fiabilité des chiffres et à leur répartition. Nous développerons notre analyse lorsque le point sera abordé à l'ordre du jour.

Pour finir, nous rappelons notre attachement au service public du sport scolaire et espérons que notre voix sera entendue afin de favoriser le bon fonctionnement et le dynamisme des milliers d'AS de notre territoire sur tous les continents.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Les élu(e)s des AS

